

## ABO Wind en région

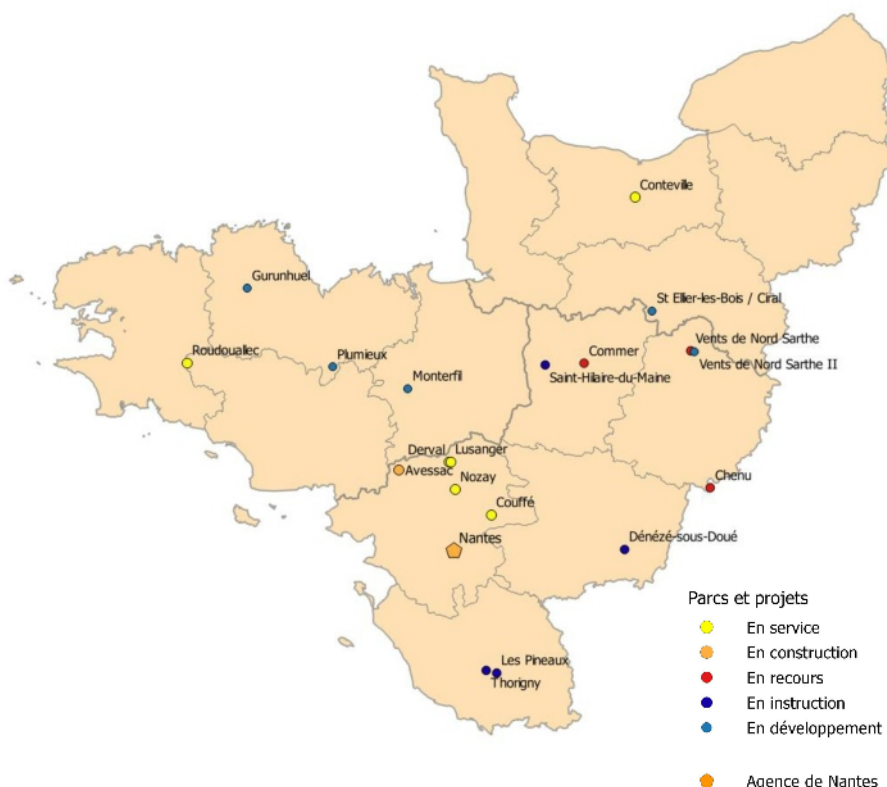
La production électrique cumulée sur le premier semestre 2016 des parcs mis en service par ABO Wind en Pays de la Loire, Normandie et Bretagne est de 46 400 MWh. Cela équivaut à la **consommation d'environ 54 000 personnes** soit environ la population de la ville de Vannes (CRE 2015).

Les objectifs régionaux fixés par le gouvernement à l'horizon 2020 sont de 5 476 MW de puissance éolienne installée sur les trois régions alors que seulement **2 043 MW sont installées à ce jour**.

**ÉOLIEN**  
**5 476 MW**

37%

En 2015, les parcs éoliens des régions ont produit **4 128 000 MWh d'électricité propre**.



Parc éolien de Roudoualec (56)

## Les Vents de Nord Sarthe, une commission des sites unanime !

Composé de 5 éoliennes de 150 m en bout de pale sur les communes de René et Thoiré-sous-Contensor, **le projet des Vents de Nord Sarthe a débuté en 2006**. A l'époque, la Sarthe ne comptait encore aucune éolienne, les études prennent donc un temps long mais nécessaire. Le dossier a été déposé en préfecture fin mars 2014 pour instruction par les services de l'État. Deux ans plus tard, **cette instruction arrive à son point d'orgue** avec le passage devant la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS). Cette commission regroupe les représentants des services de l'État, d'élus des collectivités territoriales et d'établissements publics dont le conseil départemental, d'associations de protection de l'environnement et des paysages ainsi que des experts en urbanisme et en patrimoine. La CDNPS donne alors un **avis favorable à l'unanimité pour le projet éolien** ! Preuve en est que la Sarthe a réellement lancé sa transition énergétique : deux premiers parcs éoliens sont en exploitation et d'autres suivent.

## ABO Wind en Pays de la Loire

**Parc éolien d'Avessac (44) :** le projet éolien d'Avessac est dorénavant un projet de **propriété publique et citoyenne**. En effet, le propriétaire est un consortium composé de SERGIES (Société d'Economie Mixte Vienne créée par la volonté des communes de ce département), d'Éoliennes en Pays de Vilaine (association locale) et d'autres SEM. L'association Éoliennes en Pays de Vilaine va pouvoir proposer aux citoyens d'Avessac et alentours de participer financièrement à l'instar de leurs précédentes réalisations dans le pays de Redon (projets de Béganne et de Séverac). Le chantier est quant à lui assuré par ABO Wind et après une période de restriction environnementale, **le levage des éoliennes est désormais prévu pour début 2017**.

**Projet Nord Sarthe 2 (72) :** Le développement d'un **premier projet nommé les Vents de Nord Sarthe** sur les communes de René et Thoiré sous Contensor étant désormais terminé, ABO Wind a entamé les études pour un second projet nommé les Vents de Nord Sarthe 2, situé sur les communes de René, Les Mées, Thoigné et Courgains. **Le dossier de demande d'autorisation unique est prévu d'être déposé en préfecture au printemps 2017**.

**Projets en instruction (Saint-Hilaire-du-Maine (53), Denezé-sous-Doué (49) et Thorigny (85) et Les Pineaux (85)) :** quatre projets, représentant en tout 17 éoliennes (42 MW), sont actuellement en cours d'instruction en Pays de la Loire. Suite à l'apport de compléments demandés par les services de l'État permettant aux dossiers d'être complets, une **enquête publique** sera organisée dans les communes concernées à l'hiver 2016-2017. **Les autorisations administratives pourraient être obtenues courant 2017**.

**Projets autorisés et en recours :** trois projets ont reçu leurs autorisations pour un total de 16 éoliennes de 2 MW. Un en Mayenne : Commer/Martigné-sur-Mayenne ; et deux en Sarthe : Chenu et Les Vents de Nord Sarthe (sur les communes de René et Thoiré sous Contensor). Les recours déposés ne font que retarder la concrétisation de ces projets solides qui ont tous donné lieu à des **décisions favorables en CDNPS et en enquête publique**.



**Quentin Chiron**

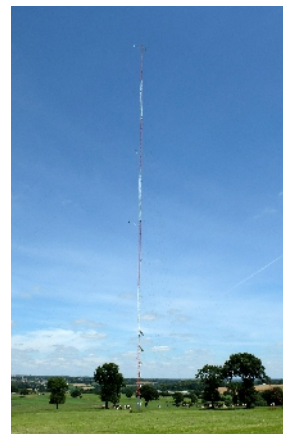
Responsable de projets en Pays de la Loire  
chiron@abo-wind.fr

## ABO Wind en Bretagne

**Projet éolien de Plumieux (22) :** Valorem et ABO Wind ont conclu un accord pour co-développer un projet sur la commune de Plumieux. **Un mât de mesure de vent de 80 m de haut a été installé en mai**.

**Projet éolien de Gurunhuel (22) :** à l'étude depuis janvier 2015, le projet sera composé de 2 éoliennes de nouvelle génération. La qualité du vent sur ce site permet **d'envisager des turbines de plus de 3 MW** de puissance unitaire. Un dossier de demande d'autorisation unique sera **déposé à l'automne 2016**.

**Projet éolien de Monterfil (35) :** les expertises environnementales ont débuté en janvier 2016 pour ce projet pouvant techniquement accueillir entre 3 et 5 éoliennes. **Un mât de mesure de vent de 100 m de haut a été installé en avril**. ABO Wind a tenu une permanence en mairie le 7 juin dernier pour présenter les prochaines étapes du projet aux riverains. Le dossier de **demande d'autorisation unique est prévu d'être déposé à l'été 2017**.



**Gaël Millet**

Responsable de projets en Bretagne et en Mayenne  
millet@abo-wind.fr

## ABO Wind en Normandie

**Projet éolien de Saint-Ellier-les-Bois et Ciral (61) :** localisé entre Alençon et la Ferté-Macé, ABO Wind étudie ce site depuis 2014 avec un dossier de demande d'autorisation unique prévu pour fin 2016. En plus de répondre aux objectifs nationaux, le potentiel éolien de ce secteur permet de se joindre au travail de la Communauté Urbaine d'Alençon lauréate TEPCV\* dans le développement des **énergies renouvelables sur son territoire**. *TEPCV\* : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte*

**Communes nouvelles :** la recherche de nouveaux sites d'implantation est nécessaire en Normandie afin de **répondre aux objectifs régionaux de 2 200 MW**, soit 3 fois plus que la capacité installée à ce jour. Dans le cadre de la restructuration de la Normandie liée à la fusion des régions et à la réorganisation des communautés de communes, nous avons choisi de **nous orienter vers l'accompagnement des communes nouvelles**. En effet, en janvier 2017, plusieurs communes normandes auront fusionné en commune nouvelle. En travaillant avec les élus de ces communes, nous pourrions communiquer à une échelle plus large et sur un territoire cohérent avec un projet éolien. **Cela favorisera l'information et par conséquent l'acceptation locale des éoliennes**.



**Tiphaine Pennarun**

Responsable de projets en Normandie  
pennarun@abo-wind.fr



**Sébastien Bonnaval**

Responsable de projets en Normandie  
bonnaval@abo-wind.fr